

Finances de la Ville : Montrouille supporte la tempête



Une nouvelle fois, le conseil municipal s'est tenu dans le strict respect des consignes sanitaires, en l'absence de public - qui peut néanmoins suivre les débats à la télévision.

Le conseil municipal a adopté le budget 2020, élaboré dans un contexte de crise sanitaire inédit. La commune supporte le coût de dépenses supplémentaires essentielles aux populations et attend toujours l'aide de l'État.

Se projeter dans un avenir plus qu'incertain, tel est l'exercice imposé aux communes de France. C'est dans ce contexte que le conseil municipal a adopté, le 24 juin, le budget 2020. Les défis pour la municipalité sont triples : financer les dépenses de la crise sanitaire, maintenir le fonctionnement de la collectivité et poursuivre les investissements nécessaires aux écoles et espaces publics.

4,6 MILLIONS D'EUROS, LE COÛT DE LA CRISE
Au total, la crise coûte actuellement 4,6 millions d'euros à Montrouille. « Et cette facture peut encore s'accroître à la rentrée », souligne Wilfried Delcourt, directeur des finances de la Ville. La menace d'une seconde vague à l'automne et les répercussions de la crise sociale peuvent bouleverser la donne. « Nous verrons les effets concrets en 2021 », indique Wilfried Delcourt.

Dans le détail, côté dépenses, la Ville a financé des mesures de soutien direct aux populations. Il a ainsi fallu acheter en urgence des milliers de masques. Dans cette épreuve, Montrouille a affronté le vol crapuleux des premières commandes qu'elle avait passées, début mai. La municipalité a aussi financé des aides sociales pour les familles les plus précaires (pour près de 500 000 €). À commencer par l'octroi de chèques alimentaires d'un montant de 100 € par foyer. Des dépenses supplémentaires ont également dû être engagées en direction du cimetière communal, pour un montant de 150 000 €. « Le financement des centres municipaux de santé a aussi été essentiel pour faire face », explique Philippe Lamarche, adjoint au maire en charge des finances. Côté

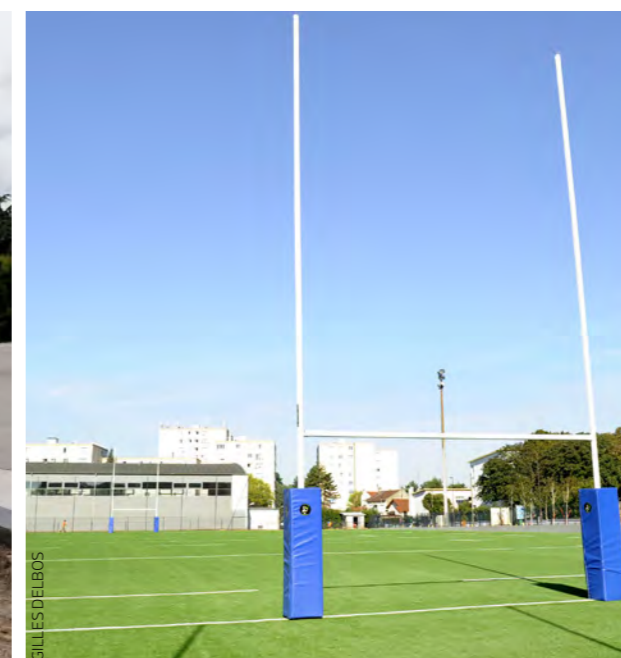
recettes, il manque près de 7 millions d'euros. Le directeur des finances souligne que « la plus forte baisse concerne les droits de mutation », c'est-à-dire la partie des frais de notaire qui reviennent à la commune lors d'une transaction immobilière. La gratuité du stationnement et la non-perception des amendes liées au stationnement ont fait perdre 1,1 million d'euros à la commune. La fermeture des services publics comme les cantines scolaires, les centres de loisirs et les activités culturelles et sportives grèvent d'autant les recettes.

EN ATTENDANT L'ÉTAT
En face, l'aide de l'État se fait toujours attendre. L'Association des maires de France estime entre 2 et 5 milliards d'euros les pertes pour les communes.

Mais le gouvernement, de son côté, n'a prévu que 750 millions de compensation de recettes fiscales et domaniales ! À Montrouille, même si le budget communal est déstabilisé, la municipalité maintient un plan d'investissement de 30 millions d'euros. Parmi ses priorités : la rénovation des écoles, des bâtiments communaux et des espaces publics. La poursuite de ces projets est rendue possible par l'assainissement des finances publiques engagé ces dernières années. Ainsi, la dette de la Ville reste stable, et la capacité de désendettement est maintenue sous le seuil prudentiel de 12 ans. Enfin, le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des impôts communaux, qui restent fixes pour la sixième année consécutive. « Ce n'est pas aux Montrouillois de payer la crise sanitaire et sociale », a affirmé le maire, Patrice Bessac. ■



Travaux aux Ruffins.



Le stade Robert-Barran.



Le groupe scolaire Louis-et-Madeleine-Odru.

TRAVAUX. Les priorités sont maintenues : rénovation des espaces publics et des équipements, construction d'un groupe scolaire...

Alors qu'elle doit assumer des dépenses nouvelles liées à la crise sanitaire, la commune maintient un budget d'investissement de 30 millions d'euros. Parmi ses priorités : la rénovation des écoles et des espaces publics.

Le vote du budget 2020 permet d'abord à la commune de continuer les opérations déjà en cours. À commencer par la rénovation des écoles, et la construction

du groupe scolaire Louis-et-Madeleine-Odru, dans la ZAC Boissière - Acacia. Les travaux ont repris dès la fin mai. À la rentrée prochaine, l'école accueillera 6 classes supplémentaires. À terme, elle proposera notamment : 9 classes maternelles et 15 classes élémentaires, un centre de loisirs maternelle/élémentaire, une salle polyvalente, une salle de motricité, un restaurant scolaire avec deux réfectoires, pour les maternelles et les élémentaires. Le financement

des écoles Angela-Davis et Marceau, inaugurées en 2019, se poursuit aussi en 2020. Côté espaces publics, la municipalité termine l'aménagement de la place des Ruffins. La pose du mobilier urbain et la restauration de l'éclairage public ne devraient plus tarder. Le marché pourrait d'ailleurs reprendre dès cet été sur cette place, créant un nouveau lieu de centralité pour le quartier. Sont également toujours prévues pour 2020 la rénovation de la place de la République et la

restauration de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, patrimoine historique de Montrouille. De plus, la commune maintient son plan d'investissements pour la rénovation de l'éclairage public. Engagé en 2018, ce plan lumière doit s'étendre jusqu'en 2028, pour un montant total de 12 millions d'euros. Il prévoit le remplacement de la quasi-totalité des points lumineux de la commune. L'installation de vidéoprotection est en outre prévue cette année. Côté sport, est inscrite au programme la

réalisation des vestiaires du stade de rugby Robert-Barran. Au-delà, la feuille de route de 2020 prévoit plusieurs opérations nouvelles, comme le réaménagement du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, suite au départ des services municipaux vers la tour Altaïs, ainsi que l'agrandissement du cimetière. Des travaux sont par ailleurs prévus sur le dépôt de la propriété urbaine rue Paul-Doumer, de même que l'enfouissement des points d'apport volontaires (dépôts des déchets). ■

« Pour 2020, la municipalité a anticipé une éventuelle reprise de la crise à la rentrée »

Interview de Philippe Lamarche, adjoint au maire en charge des finances

Comment avez-vous élaboré ce budget ?

C'est un budget de crise. Le Covid-19 nous coûte pour l'instant 4,6 millions d'euros. Nous avons perdu des recettes. Nous devons aussi assumer des dépenses nouvelles afin de venir en aide aux plus fragiles mais aussi sécuriser nos services publics. Dans ce tableau, nous sommes partis du bilan des six années précédentes.

Comment avez-vous équilibré le budget face à ces nouvelles dépenses ?

Nous avons été obligés de revoir à la baisse notre budget d'investissement. Pourtant, nous avons engagé une capacité financière nouvelle grâce à la saine gestion de ces dernières années. Nous nous sommes refusés à diminuer notre fonctionnement. L'intégralité des salaires a été payée.

Qu'en est-il des aides de l'État pour Montrouille ?

Le gouvernement dit qu'il va rembourser à l'euro près les collec-



Philippe Lamarche.

tivités. C'est une vaste plaisanterie. L'Association des maires de France chiffre entre 2 et 5 milliards d'euros le coût pour les communes. Le plan de l'État n'en prévoit que 750 millions. De plus, les règles de remboursement sont telles que Montrouille en est exclue. Elle ne touchera que 50 % du coût des masques. Mais rien sur les dépenses liées à l'accroissement de l'activité du cimetière ! Un mouvement se lève pour demander un plan particulier de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis, qui a payé l'un des plus lourds tributs à cette crise, sans parler des conséquences sociales.

La crise remet-elle en cause les projets de la Ville ?

La philosophie de notre projet est renforcée. Si la crise s'arrête rapidement, nous pouvons retrouver dès 2021 notre dynamique. Mais nous sommes loin de connaître les répercussions sociales et économiques. Pour cette année, nous avons anticipé et sommes prêts à faire face aux besoins sociaux et sanitaires. Toutefois, il faut aussi que l'État joue le jeu, sinon les conséquences sociales s'aggraveront. ■

LE BUDGET EN CHIFFRES

30 millions
C'est, en euros, le budget consacré par la Ville de Montrouille aux investissements

500 000 €
ont été consacrés aux aides d'urgence pour les familles

600 000 €
C'est le montant total des aides et subventions que la commune a reçues de l'État, l'ARS et la Région